

OFFRE DE MISSION
SERVICE CIVIQUE FRANCO-ITALIEN



TITRE

S'engager pour la coopération franco-italienne transfrontalière

LIEU DE MISSION

France, Lyon
Hôtel de Région, 101 Cours Charlemagne
69269 Lyon

DUREE DE LA MISSION

10 mois, à partir du 16 juin 2025
28h/semaine

PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Région Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Fonds européens – Service ALCOTRA

Depuis 2014, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est Autorité de gestion du programme VI A Interreg ALCOTRA France-Italie. Le programme promeut l'innovation, un environnement plus sûr, la valorisation des ressources naturelles et culturelles et l'inclusion sociale.

Il aborde également les questions du changement climatique, de la mobilité durable, de l'emploi des jeunes et de l'éducation dans la zone transfrontalière. Les actions menées dans ces domaines prioritaires seront complétées par des efforts visant à favoriser une coopération plus étroite entre les administrations contribuant à la création d'un environnement intégré.

<https://www.interreg-alcotra.eu/fr>



Le programme ALCOTRA a mis en place, en 2022, le 1^{er} Conseil des jeunes transfrontalier qui réunit des jeunes de 18 à 30 ans des territoires transfrontaliers franco-italiens. Il vise à les impliquer dans la gouvernance du programme ALCOTRA et la coopération transfrontalière. Ses membres en tant que membre consultatif du Comité de suivi attribuent notamment le label « ALCOTRA Jeunes » à certains projets financés par le Programme. Ils organisent aussi des actions locales et échangent avec d'autres initiatives européennes. Cette expérience leur permet de développer des compétences en gestion de projets et en coopération européenne.

Pour la mandature 2024-2025, le Conseil des jeunes est composé de 14 membres et s'engage pour la diffusion d'un livre blanc sur le changement climatique, l'organisation d'un événement itinérant pour aller à la rencontre de projets exemplaires financés par le Programme, le développement de réseaux avec d'autres structures et organisations de jeunes et la formulation de propositions pour le futur de la coopération territoriale européenne.

<https://interreg-alcotra.eu/fr/jeunes-0>

Le Programme Interreg ALCOTRA vit sa 6^e programmation (période 2021-2027) mais se concentre déjà sur la préparation du post-27. En lien avec le calendrier de la Commission européenne, le programme a consulté ses parties prenantes et les citoyens pour récolter les attentes et des propositions pour le territoire transfrontalier franco-italien. L'Autorité de gestion devra, suite à la publication des nouveaux règlements de la Commission prévue pour juillet 2025, travailler à une stratégie pour l'écriture du prochain Programme.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Au sein du Service ALCOTRA,

Le volontaire sera mobilisé pour réaliser les missions suivantes :

Conseil des jeunes

- Suivi et accompagnement du Conseil des jeunes dans la planification et la réalisation de ses activités (à titre d'exemple : Label Jeune, podcast, bande dessinée, rencontres avec les porteurs de projets)
- Préparation du Conseil des Jeunes aux participations aux instances du programme ALCOTRA
- Support au Conseil des Jeunes dans le développement de réseaux avec d'autres Conseil des Jeunes ou organisation de jeunes au niveau, local, transfrontalier et européen
- Support au Conseil des Jeunes dans la réalisation des activités de communication

Post-27

- Veille sur les communications de la Commission européenne
- Rédaction de documents de travail pour la préparation de la future programmation
- Recherches sur les autres programmes INTERREG

Le volontaire en Service Civique pourra être force de proposition. Le contenu de sa mission pourra évoluer en fonction des appétences et des compétences du volontaire et des actualités européennes et des besoins du service ALCOTRA.

PROFIL DU VOLONTAIRE

De 18 à 25 ans

Nationalité italienne ou vivre en Italie

Connaissance des collectivités locales et des institutions européennes appréciée

Maîtrise de la langue française (écrit et oral)



Un intérêt pour la coopération transfrontalière, les thématiques portées par le programme ALCOTRA, la citoyenneté active des jeunes
Capacité d'adaptation dans une collectivité telle que la Région Auvergne Rhône-Alpes et dans une équipe multiculturelle
Un esprit créatif, force de proposition et autonomie

COMPETENCES A DEVELOPPER PENDANT LA MISSION

La mission permettra au volontaire de développer notamment des compétences : organisationnelles, événementielles, de communication, d'animation et de création.

APPORTS DE LA MISSION POUR LE VOLONTAIRE

Découverte du milieu de la coopération européenne territoriale, du fonctionnement d'une Autorité de gestion et acculturation à la gestion de projets.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- ✓ Logement sur Lyon : prise en charge par Concordia d'une chambre dans la colocation solidaire « So'coloc » à Oullins, colocation de 7 personnes (étudiants/volontaires français et internationaux), engagement solidaire 2h par semaine, assurance du logement
- ✓ Transports locaux sur Lyon : à la charge du volontaire
- ✓ Transport international (Italie / France puis France / Italie) à la charge du volontaire
- ✓ Indemnité mensuelle de 504,98 €
- ✓ Formation aux premiers secours (PSC1)
- ✓ Formation Civique et Citoyenne (2 jours)
- ✓ Tutorat mensuel à Concordia
- ✓ Temps de rencontres mensuels avec d'autres volontaires français, italiens et européens
- ✓ Il s'agit d'un service civique français. Un volontaire italien a donc la possibilité de faire un Servizio Civile avant ou après un service civique français.

Lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

POUR CANDIDATER

Envoyer un mail avec CV (profil) et Motivations
A l'adresse : ces.rhone-alpes@concordia.fr
Prise de contact dès réception des candidatures

